

Burundi – 1965 – Monnaies d’or – « Gold coins stamps »

Par Philippe Lindekens



Voici un de mes derniers coups de cœur, cette fois sur une série de philatélie moderne, qui s’est produit par hasard en découvrant sur Ebay des lettres affranchies avec ces timbres particuliers qui se rencontrent si peu souvent sur courrier.

Cette superbe émission, unique pour nos ex-colonies est reprise dans le COB sous les numéros 146 à 153 et poste aérienne PA 17 à PA24 :



146/53	2F + 50c - 4F + 50c - 6F + 50c - 8F + 50c ★★ 12F + 50c - 15F + 50c - 25F + 50c - 40F + 50c La série (8v.)..... 9,00
PA17/24	3 + 1 - 5 + 1 - 11 + 1 - 14 + 1 - 20 + 1 - 30 + 1 50 + 1 - 100F + 1F La série (8v.)..... 12,00

Les Congolâtres

Chaque série comporte 8 timbres-postes qui sont des reproductions en relief des pièces de monnaies en cours à l'époque avec les armoiries ou l'effigie de Sa Majesté le Roi Mwambusta IV, Mwani (« Roi » en Kirundi) du Burundi, encadré d'une bordure décorative multicolore sur laquelle sont estampés en or & relief les animaux du Burundi (antilope, éléphant, buffle, hippopotame, guépard & lion)

- Antilope Impala (*Aepyceros melampus*)
- Guépard (*Acinonyx jubatus*)
- Buffle africain (*Syncerus caffer*)
- Hippopotame (*Hippopotamus amphibius*)
- Eléphant (*Loxodonta africana*)
- Lion (*Felis Leo*)

Ces 6 animaux sont repris sur d'autres timbres du Royaume du Burundi (voir ci-contre).



Nous sommes en présence de timbres imprimés sur papier carton, circulaires, avec impression alliant la couleur et le métal (or) donnant un relief important aux timbres. Ceux-ci ont des diamètres différents par paire de valeurs. Ce sont également des timbres avec surtaxes et les 2 séries furent émises à des dates différentes, l'une normale, l'autre avec mention complémentaire « poste aérienne » et valeurs particulières.

Ces timbres-postes sont sans gomme, non dentelés avec dessin spiralé multicolore au verso analogue aux dessin créés par les « spiographes » de mon enfance (début des années 1970) – ces timbres devaient donc être fixés avec addition de colle.



Sa Majesté le Roi Mwambusta IV

Infos & photos prises sur Wikipédia



Ganza sabwa = « règne et sois courtois » en Kirundi



Avant-dernier roi de la dynastie Ganwa qui a régné sur le Burundi pendant plus de trois siècles, **Mwambutsa IV** (1911-1977) est le fils de Mutaga IV Mbikije et de la princesse Ngenzahago. Mwambutsa IV a trois ans lorsqu'il accède au trône, à la mort de son père. Le Burundi fait alors partie de

Les Congolâtres

l'Est Africain Allemand, avant d'être inclus dans la colonie belge du Ruanda-Urundi après la Première Guerre mondiale. Mwambutsa fut intronisé à Muramvya le 16 décembre 1915, sous le nom de règne de Mwambutsa IV Bangiricenge. Néanmoins, ce n'est qu'en 1931, alors âgé de 20 ans, qu'il est investi des pleins pouvoirs.

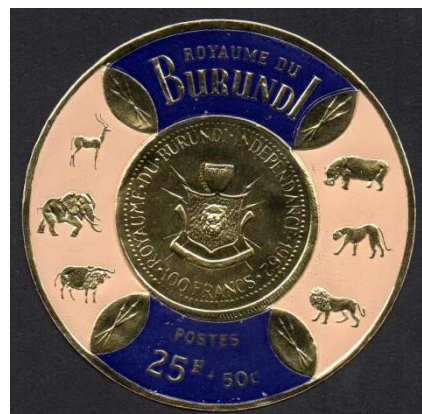
Tout au long de son règne, Mwambutsa IV va tenter de s'émanciper de la tutelle colonisatrice. La Belgique lui imposa à l'aube de l'indépendance de créer un parlement et d'organiser des élections multi-ethniques en 1961. Conscient de l'évolution de la société burundaise et de ses divisions intérieures, Mwambutsa manœuvra habilement en se proclamant au-dessus des partis. Il devint alors le premier chef d'État du Burundi indépendant. Malheureusement, les divisions entre les différentes composantes du Burundi furent telles que le pays sombra dans une période d'instabilité, avec des assassinats politiques, des massacres et des coups d'État successifs.

Détaillons les séries :

1) 8 timbres-postes émis le **9 août 1965** à 90.000 séries complètes

- 2F+50c – rouge & jaune + or – diam.38mm
- 4F+50c - bleu & rouge + or – diam. 38mm
- 6F+50c – orange & gris olive clair + or – diam . 44mm
- 8F+50c – bleu clair & violet + or – diam. 44mm
- 12F+50c – vert clair & violet + or – diam. 56mm
- 15F+50c – vert & rose + or – diam. 56mm
- 25F+50c – outremer & rose clair + or – diam 66mm
- 40F+50c – rose foncé & brun + or – diam. 66mm

Pour un total de 112F+4F = 116F

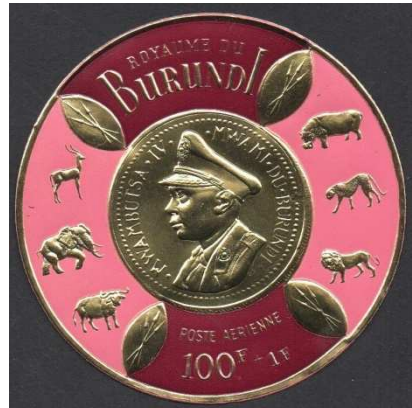
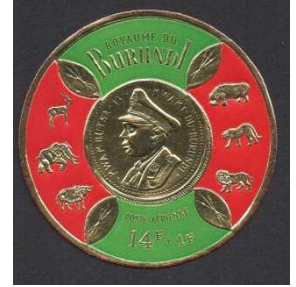


Les Congolâtres

2) 8 timbres-postes de Poste Aérienne émis le **19 septembre 1965** à 30.000 séries complètes

- 3F+1F – outremer & mauve + or – diam. 38mm
- 5F+1F - rouge & vert clair + or – diam. 38mm
- 11F+1F – orange et violet + or – diam. 44mm
- 14F+1F – vert & rouge + or – diam. 44mm
- 20F+1F – noir & bleu + or – diam. 56mm
- 30+1F – brun & orange + or – diam. 56mm
- 50F+1F – bleu & bleu clair + or – diam. 66mm
- 100F+1F – bordeau & rose + or - diam. 66mm

Pour un total de 233F+8F = 241 F



Ces timbres étaient conditionnés en rouleaux emballés de 25 timbres et fournis uniquement au bureau de Bujumbura où un cachet spécial fut créé pour les oblitérer.

J'ai récemment trouvé un curieux conditionnement de la série de Poste Aérienne sous « coffret » carton renfermant 10 séries « Poste Aérienne » complètes.



Les Congolâtres



La série de Poste Aérienne pouvait être employée sur lettre indépendamment du fait que celle-ci était envoyée par avion.

En juillet 1920, le Congo Belge émettait des timbres de Poste Aérienne ; ceux-ci étaient destinés uniquement à l'affranchissement du tarif aérien, comme les timbres-postes qui eux étaient uniquement destinés au port normal de la lettre. Cela fut suivi assez régulièrement jusqu'en 1935 mais déjà dès le départ, on vit apparaître des affranchissements ne respectant pas la règle. Jamais à ce jour, nous n'avons rencontré de taxation pour non respect de cette règle.

Port avion à 1.50Fr pour trajet intérieur par avion affranchi en timbre de poste aérienne.



D'autres pays ont également émis ce genre de « coins stamps » à peu près à la même période.



Les Congolâtres

Ce fut aussi une surprise de découvrir la correspondance de notre regretté ami Georges Celis avec Mr Ludwig – à noter que Georges créait déjà une correspondance philatélique soutenue à 25 ans.



C'est aussi l'occasion d'ouvrir une parenthèse sur ces philatélistes « du terrain » qui ont vécu la philatélie au quotidien alors que nous, nous collectionnons à rebours des timbres et lettres du passé. On aura souvent à l'esprit l'expression « c'est philatélique », marquant ainsi que l'affranchissement des lettres entre nos mains est composé de toute pièce par un philatéliste averti. Mais d'un autre côté, il faudra reconnaître que sans ces fameux philatélistes, nous n'aurions guère grand-chose à nous mettre sous la dent. Georges a fait cela pendant près de 30 ans en respectant les règles de l'art ; toujours en respectant le tarif postal, en employant les timbres en cours à la bonne époque, en essayant au mieux d'utiliser les timbres dans le tarif pour lesquels ils avaient été créés, etc... Associant une longue amitié à ses correspondants, les lettres envoyées contenaient toujours un message personnel ou philatéliquement utile, bien souvent en relation avec l'affranchissement de l'enveloppe.

Dans son ouvrage « Deutsch Oost Afrika, Ruanda-Urundi, Rwanda & Burundi – Post Offices and cancellations 1902-1996 », Georges Celis nous apprend qu'un dateur en caoutchouc a été spécialement créé pour annuler ces timbres-postes spéciaux.



Début



novembre 1965 (déformé)

Ce dateur se composait d'une fine feuille circulaire de caoutchouc montée sur un bloc rectangulaire de mousse (environ 5mm d'épaisseur). Cela donnait une oblitération circulaire d'USUMBURA (et non BUJUMBURA) alors que ce cachet était créé en 1965, plus de 3 ans après l'Indépendance du 15 juillet 1962. Il fut rapidement déformé, le rendant plus ovale que rond.

Caractéristiques du cachet :

- Horizontal diamètre ; entre 33 et 35mm / diamètre vertical : entre 32 & 33mm
- Bloc rectangulaire de mousse, laissant des traces sur les enveloppes : environ 52 x 39mm
- Caractères très épais de dimension entre 3.5 et 4mm
- Cor de poste en bas du cachet avec 2 étoiles creuses.

Ce dateur était exclusivement destiné à annuler les timbres « Coins issue ». Ces timbres ayant une surface partiellement métallique en relief, ce cachet souple s'y adaptait parfaitement et le postier utilisa une encre très volatile permettant un séchage excessivement rapide, évitant ainsi de glisser ou de maculer les timbres.

Les Congolâtres

L'heure était toujours « 10 » et l'année se composait uniquement des deux derniers chiffres, précédés d'un guillemet, en caractères plus grands que le jour & le mois.

Première date = 9-8-65 / dernière date rencontrée à ce jour par l'auteur = 21-3-66

Ce cachet fut utilisé conjointement avec Usumbura-1 littera B, G et L.



Il semblerait que le dateur fut recréé car on trouve des empreintes parfaitement circulaires en 1966 avec encre violette.

Bien que dédié aux timbres « Coins issue », on le trouve aussi annulant les timbres-postes normaux accompagnant ces timbres spéciaux. En d'autre terme, le postier ne s'est pas « fatigué » à changé de cachet.

Emploi postal – correspondance de Georges Celis à Mr J. Ludwig

Les tarifs postaux de 1965 me sont inconnus et ne semble ni être ceux de la fin du Ruanda-Urundi, ni être en relation avec ceux de la République du Congo qui furent changé en mai 1964. On ne peut donc qu'essayer de travailler par déduction. D'autant plus que Georges Celis a toujours réalisé des affranchissements corrects ou très proches du tarif postal.



Timbre de Poste Aérienne
3 exemplaires du 5F+1F

Lettres recommandées des 25 & 26 octobre 1965 vers Bruxelles – étiquettes avec littera F & G.
Affranchie à 15F (50c de trop).

Les Congolâtres



Lettre recommandée du 14 novembre 1965 vers Bruxelles – on notera que les timbres « coins » sont annulés par le dateur spécial et le timbre normal par le dateur du bureau au littera G (aussi sur l'étiquette de recommandation). Affranchie à 14.50F.



Lettres recommandées du 23 septembre 1965 vers Bruxelles – on notera une fois de plus (probablement sur demande de Georges Celis lui-même au guichet) que les timbres « coins » sont annulés par le dateur spécial et le timbre normal par le dateur du bureau au littera B (aussi sur l'étiquette de recommandation). Affranchie à 14.50 F.



Les Congolâtres



Aérogamme à 4F du Royaume du Burundi expédié par recommandé le 29 octobre 1965 vers Bruxelles déposé au guichet G – heure corrigé au bic à 16h – affranchie à 10.50 Fr – recommandation à 6.50 Fr ? – emploi probablement unique sur aérogamme.



Lettre recommandée express du 26 octobre 1965 vers sa maman Simone Celis à Bruxelles – on notera que les timbres « coins » sont annulés par le dateur spécial et le timbre normal par le dateur du bureau au littéra G (aussi sur l'étiquette de recommandation). Affranchie à 30.50 F – soit en déduction 16F d'express. Arrivée au contrôle de Bruxelles X-L le 29 octobre à 13:55 et Bruxelles J1J à 15:45 – distribution le lendemain + vignette d'absence et étiquette EXPRESS biffée.

Les Congolâtres



Grande lettre recommandée express expédiée le 26 octobre 1965 vers Bruxelles, déposée au guichet G – arrivée au contrôle des express de Bruxelles X-L le 29 octobre à 13 :55 (marque de passage qui fut employée pendant une très courte période) – affranchie à 48.50 F.



Grande lettre recommandée express AR expédiée le 24 novembre 1965 vers Bruxelles, déposée au guichet G – affranchie à 54 F – timbre « Coins issue » de Poste Aérienne.

Les Congolâtres



Grande lettre recommandée express AR expédiée le 19 novembre 1965 vers Bruxelles, déposée au guichet F mais dateur d'Usumbura L – affranchie à 100 F – timbre « Coins issue » de Poste Aérienne.

Emploi postal – privé



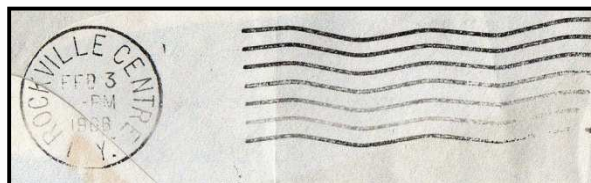
Carte postale expédiée par avion le 21 mars 1966 de Ngozi à destination d'Anvers où elle parvint le 29 mars – dateur normal – seul courrier rencontré annulé ailleurs qu'à Usumbura – emploi probablement unique sur carte-vue. Timbre « coins issue » de Poste Aérienne (collection W. Deynckens)

Emploi postal – commercial

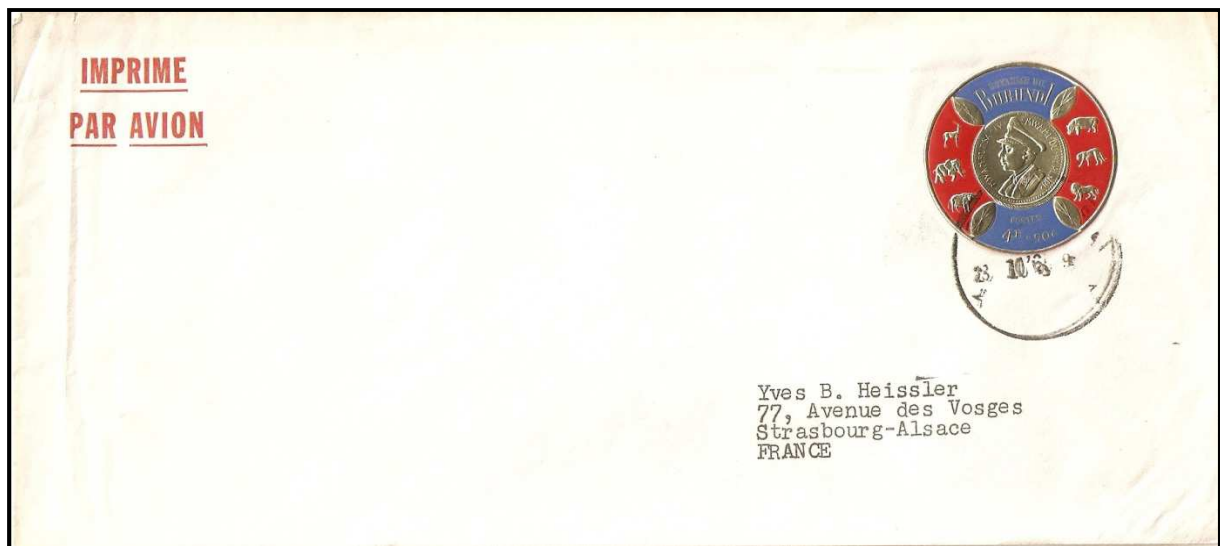
Un commerçant de Bujumbura utilisa ses timbres « Coins issue » pour affranchir une multitude de lettres commerciales au tarif imprimé envoyées sans doute comme publicité à travers le monde – destinations rencontrées : USA, Ecuador, France, Allemagne – période : fin octobre 1965 / janvier 1966 – encre violette – timbres « Coins issue » de Poste Aérienne



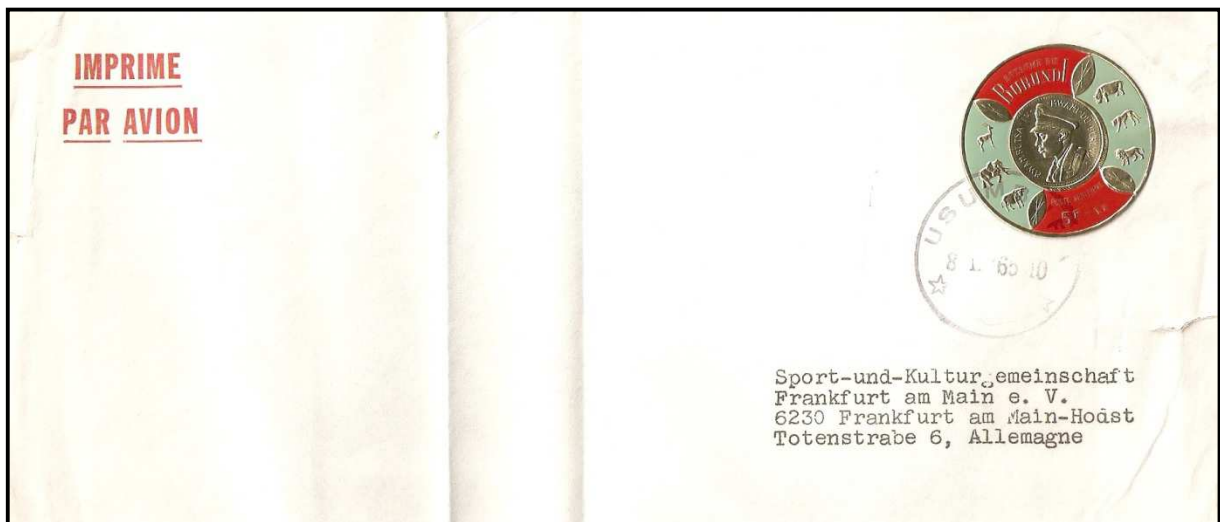
Destination ECUADOR – départ 14-12-65



Destination USA – départ 29-1-66 / arrivée à Rockville le 3 février – redirection.



Destination France – départ 23-10-65



Destination ALLEMAGNE – départ 8-12-65

Un tout grand merci à Walter Deynckens pour son aide & pour ses scans de pièces de sa collection.

SUMMARY: Burundi - 1965 - Gold coins stamps.

1965 special stamps, issued by the Kingdom of Burundi and illustrating then in use golden coins with the effigy of Mwini (King) of Burundi - Mwambutsa IV. These round stamps without gum, on cardboard and in relief with gilding, are unique to our former colonies but were also met at the same time in other countries. Two sets of 8 stamps were issued in August and September 1965, one normal and the other with the mention "Air Mail" but without any real connection to the use of this mail by air.

A special rubber stamp was created in Usumbura to cancel these in relief stamps with a very volatile ink to adhere more easily to the metal of the stamps. Their postal employment is illustrated with 3 different mails: one of a philatelist who resided in Burundi in 1965, a private mail and the last one is transactional mail send worldwide at printed rate, probably for publicity purposes.

SAMENVATTING: Burundi - 1965 - postzegels of munten.

1965 speciale postzegels, uitgegeven door het Koninkrijk Burundi en illustrerend de toen in gebruik gouden munten met de afbeelding van Mwini (Koning) van Burundi - Mwambutsa IV. Deze ronde zegels zonder gom, op karton, in reliëf en met vergulding, zijn uniek voor onze voormalige koloniës maar bestonden toen ook in andere landen. Twee sets van 8 postzegels werden in augustus en september 1965 uitgegeven, een normale en de andere met de aanduiding "Air Mail" maar zonder werkelijk verband met een postgebruik per vliegtuig.

Een speciale rubberen stempel werd in Usumbura vervaardigd om deze zegels in reliëf af te stempelen en dit met een zeer vluchtige inkt om beter aan het metaal van de zegels te hechten. Voorbeelden van het postaal gebruik met 3 verschillende correspondenties; één van een postzegelverzamelaar welke in Burundi in 1965 verbleef, een privé-mail en een commercieel mail wereldwijd verzonden met druktarief, waarschijnlijk voor publicitaire doeleinden.